



COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI  
RENCONTRE 4 – BILAN ANNUEL ET UTILISATION DU TERRITOIRE

---

COMPTE RENDU

---

21 janvier 2020

*Version adoptée*

Compte rendu rédigé par



## INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 21 janvier 2020
- ◆ **Durée** : 19h 00 à 20h39
- ◆ **Lieu** : Salle du conseil des commissaires de la Commission scolaire Lac-Abitibi, 500, rue Principale, La Sarre
- ◆ **Nombre de participants** : 5 participants excluant les représentants de Mine Casa Berardi

**Note** : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

## MOT DE BIENVENUE

Madame Véronique Lévis, conseillère principale pour l'entreprise Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), souhaite la bienvenue aux participants à cette rencontre n° 4 du Comité de liaison de Mine Casa Berardi (ci-après « le Comité ») et rappelle que les thématiques principales qui seront abordées sont le Rapport d'activités annuel du Comité et l'utilisation du territoire.

Elle explique qu'en raison du nombre de membres insuffisant pour avoir le quorum, lors de la rencontre, l'adoption officielle du compte rendu de la dernière rencontre et du bilan annuel pourra se faire ultérieurement par un envoi de courriels à tous.

Véronique Fortier, coordonnatrice aux communications et relations avec les partenaires, remercie les participants et remercie Mme Métivier pour l'accueil dans ses locaux. Elle souligne également que le Comité est maintenant formé depuis un 1 an.

## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Mme Lévis rappelle le processus qui a mené au choix des thématiques à aborder et souligne que les objectifs de la rencontre sont :

- ✓ Procéder aux suivis de la R3 du 8 octobre 2019
- ✓ Mise à jour des opérations
- ✓ Présenter les suivis environnementaux – point qui sera récurrent à chaque rencontre
- ✓ Présenter le bilan annuel du Comité
- ✓ Échanger sur la thématique de l'utilisation du territoire – sujet d'intérêt identifié

## DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Mme Lévis précise ensuite le déroulement proposé pour la rencontre :

- ✓ Mot de bienvenue
- ✓ Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- ✓ Tour de table (Partage Santé-sécurité – Environnement)
- ✓ Suivis de la rencontre précédente
- ✓ Adoption du compte rendu de la rencontre précédente

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

- ✓ Mise à jour sur les opérations
- ✓ Suivis environnementaux
- ✓ Mise à jour sur le projet de la Fosse 160 et de compensation de l'habitat du poisson
- ✓ Mise à jour sur les relations avec la communauté
- ✓ Suivi des signalements
- ✓ Présentation du bilan annuel du Comité
- ✓ Présentation et échange sur la thématique de l'utilisation du territoire

Mme Lévis demande aux participants s'ils ont d'autres points à ajouter. En l'absence d'ajout, les membres approuvent l'ordre du jour proposé. Avant d'effectuer le tour de table, Mme Lévis veut faire certaines annonces :

- En ce qui concerne le membrariat, M. Croteau a désormais un substitut, il s'agit de M. Sylvester Trapper. Les deux sièges des communautés autochtones sont donc comblés;
- Un suivi pour le siège municipal du Nord-du-Québec (NDQ) est en cours.

Mme Fortier annonce également qu'elle quittera ses fonctions au sein de l'équipe d'Hecla-Québec pour relever de nouveaux défis chez Eldorado Gold - Lamaque et souhaite remercier les membres pour leur précieuse implication au cours de la dernière année.

Mme Blier ajoute qu'elle apprécie les efforts que Mme Fortier a déployés pour la mise sur pied du Comité et mentionne qu'Hecla-Québec est présentement en recrutement pour trouver un remplaçant à Mme Fortier.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
Est-ce que la personne qui remplacera Mme Fortier devra être localisée à Val-d'Or ?	Mme Blier répond que c'est effectivement ce qui est prévu, mais qu'il y a une ouverture si des candidats d'autres villes désirent postuler.
	Mme Lévis ajoute que Mme Blier assurera l'intérim pour les activités du Comité et que s'il y a des questions sur le processus, elle est disponible, au même titre que Mme Bergeron.

## TOUR DE TABLE

Mme Lévis invite ensuite les participants à prendre la parole, à tour de rôle, afin de partager des échos de leur milieu et des sujets d'intérêt autant pour les membres que pour l'équipe de la mine. Elle les invite également à faire un partage en santé et sécurité ou en environnement avant d'entamer le tour de table.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 2.</b>	
<p>J'aimerais faire un partage environnement. J'ai participé à un événement de Réseau Environnement et j'ai été mis au courant de l'existence d'un programme de compensation des gaz à effet de serre (GES), le programme Bourses Scol'ère. Ce programme est orienté sur le financement de projets scolaires et éducatifs. Sur leur site web, l'implication de tous est encouragée. La Ville d'Amos est déjà partenaire et des organismes tels que le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits procédés et services (CIRAIG) sont également impliqués. Les répercussions directes des GES sont particulièrement dans l'air, mais éventuellement, ces particules se retrouvent dans l'eau.</p>	<p>Mme Lévis remercie le participant pour son partage et indique aux membres que l'adresse du site web sera indiquée dans le compte rendu.<sup>1</sup></p>
<b>Intervention 3.</b>	
<p>Un colloque concernant les ressources humaines se tiendra le 28 avril prochain et cet événement sera l'occasion de partager de l'information avec les entrepreneurs du milieu. J'ai accepté la coprésidence d'honneur de la campagne 2020-2022 de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis, pour le volet entreprise. Cette nomination permettra le rayonnement de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest. L'annonce officielle aura lieu en février.</p>	<p>Mme Lévis remercie le participant pour son partage.</p>
<b>Intervention 4.</b>	
<p>J'apprécie qu'Hecla-Québec ait pris le temps de vérifier la disponibilité de verres et de tasses réutilisables pour la tenue de la rencontre de ce soir. Cet effort répond à ma demande de la dernière rencontre qui vise à réduire la production de déchets.</p>	

<sup>1</sup> Lien pour le site web des Bourses Scol'ère : <https://boursescolere.com/>

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 5.</b>	
<p>Le 5 février se tiendra le lancement régional du Fonds Écoleader en collaboration avec le Laboratoire de biomatériaux de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Rayonier Advances Materials (RYAM) et la Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest (SADCAO). C'est une belle collaboration. Également, les Journées de la persévérance scolaire se dérouleront du 17 au 21 février. Il y aura une conférence de Bénédicte Deschamps le 18 février à La Sarre. Le tout débutera par une levée du drapeau de la persévérance scolaire dans les bureaux de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) d'Abitibi-Ouest.</p>	
<b>Intervention 6.</b>	
<p>J'ai été déçue de constater qu'il n'y avait pas de représentants d'Hecla-Québec au Forum sur les caribous forestiers. Cet événement a été très intéressant et beaucoup de matière a été couverte.</p>	<p>Mme Blier indique qu'elle était à l'extérieur et que l'équipe a été informée d'un changement de date trop tard pour prévoir un substitut.</p>
<b>Intervention 7.</b>	
<p>Nous pourrions planifier une rencontre pour en discuter.</p>	<p>Mme Blier trouve l'idée intéressante.</p>
	<p>Mme Lévis demande au participant s'il a des faits saillants à partager concernant ce Forum.</p>
<b>Intervention 8.</b>	
<p>En effet, les organismes québécois et ontariens vont désormais travailler ensemble pour l'acquisition de connaissances en lien avec la harde Détour.</p>	
<b>Intervention 9.</b>	
<p>J'aimerais annoncer que la compagnie de forage de la communauté de Matachewan procédera à l'achat d'une deuxième foreuse au diamant.</p>	

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 10.	
<p>Pour ce qui est du NDQ, il n’y a pas de nouvelles informations à partager pour le moment. Nous sommes en attente de nouvelles de la manière concernant un suivi effectué auprès de la Société du Plan Nord pour occuper un siège sur le Comité de liaison.</p>	<p>Mme Lévis explique que des vérifications restent à faire et que le dossier suit son cours.</p>
	<p>Mme Fortier suggère de mettre cette information en contexte. Elle rappelle que suite à la suggestion des membres, elle a approché la Société du Plan Nord pour siéger au Comité. Toutefois, l’organisme ne se sentait pas à l’aise de siéger sur un siège municipal. La Société du Plan Nord ne peut siéger sur un siège de représentant, il faudrait que le siège soit libre de titre ou qu’il soit nommé explicitement « représentant de la Société du Plan Nord ». La prochaine étape sera de vérifier les exigences du ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) en ce qui concerne le siège municipal du Comité de liaison. Il faudrait valider la possibilité de retirer le siège municipal du Comité ou de le nommer autrement sans contrevenir à la Loi sur les mines.</p>
	<p>Mme Lévis ajoute qu’à la suite de l’abolition du poste occupé par Mme Sylvie Maillot, de la Corporation de développement économique de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton (V.V.B), il ne reste plus de personnel exécutif non élus dans ce secteur, mais que des solutions seront évaluées.</p>

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 11.</b>	
<p>À la dernière rencontre, les membres ont indiqué qu'ils étaient à l'aise avec le fait que ce ne soit pas nécessairement des gens du monde municipal qui siègent sur le Comité pour le secteur du NDQ.</p>	<p>Mme Lévis répond que les candidats approchés ne sont pas à l'aise d'occuper un siège municipal. Elle ajoute qu'il pourrait y avoir une possibilité de leur offrir un siège économique, mais que cela ne règle pas la question du siège municipal pour le NDQ. Elle ajoute que la personne qui a quitté ses fonctions à la Corporation de développement économique V.V.B n'a pas été remplacée, ce n'est donc pas au sein du Comité que le siège a été aboli. Des vérifications seront effectuées auprès du MERN considérant que la notion de communauté d'accueil peut laisser place à interprétation. Il est possible que le MERN n'ait pas encore eu à se poser la question pour un contexte particulier, comme c'est le cas pour la mine Casa Berardi.</p>
<b>Intervention 12.</b>	
<p>Est-ce que le secteur V.V.B. pourrait être représenté par un élu municipal?</p>	<p>Mme Lévis explique que ce n'est pas recommandé, tant en vertu du Guide du ministère que des bonnes pratiques prônées par Transfert. Par exemple, les élections peuvent amener un taux de roulement qui n'est pas souhaitable pour le bon fonctionnement du Comité. De plus, les travaux du Comité gagnent à demeurer apolitiques.</p>
<b>Intervention 13.</b>	
<p>Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), M. Benoit Charette a mentionné qu'il apporterait des changements à la définition des milieux humides et hydriques dans la loi, ce qui pourrait avoir une incidence sur certains projets en région.</p>	<p>Mme Lévis confirme qu'il s'agit en effet d'un changement majeur.</p>

## RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Lévis passe ensuite la parole à Mme Fortier pour les suivis de la dernière rencontre.

SUGGESTIONS	SUIVIS ET MISES À JOUR
Faire les vérifications requises sur le site d'Hecla Québec concernant la nature des pannes électriques	<input checked="" type="checkbox"/> Suivi effectué auprès d'Hydro-Québec <input checked="" type="checkbox"/> Mine Casa Berardi non responsable des pannes <input checked="" type="checkbox"/> Réseaux d'alimentation distincts pour la municipalité de Normétal et la mine Casa Berardi
Informers les membres sur les données et les projets de compensation de l'habitat du poisson	<input checked="" type="checkbox"/> Données : Rapport en production <input checked="" type="checkbox"/> Projets : En suivi dans la présentation de ce soir
Faire parvenir les coordonnées des membres du Comité de liaison à Mme Laliberté pour la diffusion de l'infolettre	<input checked="" type="checkbox"/> Envoyée le 30 octobre 2019
Tenir la prochaine rencontre à Pikogan	<input checked="" type="checkbox"/> Sera considéré plus tard pour réduire les déplacements en saison hivernale

Mme Fortier demande aux participants s'ils ont bien reçu l'infolettre de la Chaire industrielle CRSNG<sup>2</sup>-UQAT sur la biodiversité en contexte minier et la plupart confirme que oui. Elle souligne que comme il s'agit du premier envoi, les membres gagneraient à vérifier leur dossier de courriel indésirables.

## ADOPTION DU COMPTE RENDU

Mme Lévis indique aux participants qu'étant donné que le quorum n'est pas atteint, l'adoption officielle du compte rendu de la dernière rencontre pourra se faire par courriel. Mme Fortier ajoute qu'elle n'a reçu aucune demande de bonification.

## MISE À JOUR SUR LES OPÉRATIONS

Mme Annie Blier, Directrice développement durable et relations avec les partenaires, présente les faits saillants :

---

<sup>2</sup> Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
COMPTE RENDU

- ✓ Amélioration importante en matière de santé et sécurité du travail (SST)
  - Diminution de 20,5 % du taux *Occupational Safety and Health Administration (OSHA)*\*
  - Taux de 2018 : 3,4
  - Taux de 2019 : 2,7
  - Objectif pour 2020 : 2
  
- ✓ Production annuelle en 2019 :
  - 134 408 onces d’or
  - 31 539 onces d’argent
  - Rattrapage important observé en fin d’année pour pallier aux défis techniques vécus à l’usine
  
- ✓ Hecla Québec a été honorée à plusieurs reprises au cours des derniers mois :
  - Grand Prix de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) – Catégorie : Innovation Grandes Entreprises
  - Prix Excell’Or Chambre de commerce et d’industrie Abitibi-Ouest – Catégorie :
    - Entreprise innovante
  - Prix Extra Chambre de commerce et d’industrie Rouyn-Noranda – Catégorie :
    - Persévérance scolaire
  
- ✓ Embauche des 12 finissants de la 20<sup>e</sup> cohorte du Diplôme d’études professionnelles (DEP) en extraction de minerai du Centre de formation professionnelle (CFP) de la Baie-James
- ✓ Réorganisation du travail dans le département de l’usine – 5 nouveaux postes créés

Mme Blier demande aux membres s’ils ont des questions à la suite des informations présentées.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 14.</b>	
Un participant tient à féliciter Hecla-Québec pour ces belles réalisations.	Mme Blier répond que la reconnaissance des efforts déployés est appréciée.
<b>Intervention 15.</b>	
Est-ce que les cinq postes créés à l’usine sont des postes de cadres?	Mme Blier indique que ce sont des postes de formateur, de planificateur, de contremaître général et d’employés sous la supervision de cette personne.
	Mme Fortier ajoute que l’objectif est de permettre un entretien continu de l’usine afin de s’assurer d’être en mesure de bien livrer les quantités prévues.

Mme Lévis demande s’il est préférable que le chiffre de la performance OSHA soit bas et aimerait connaître la moyenne de l’industrie.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 16.</b>	
Mme Blier répond que oui, plus le taux est bas, meilleure est la performance d’une entreprise. La moyenne de l’industrie en 2018 se situait à 3,59.	
<b>Intervention 17.</b>	
Combien d’onces d’or avaient été produites en 2018?	Mme Fortier répond que 162 700 onces d’or avaient été produites en 2018, ce qui représentait la 2 <sup>e</sup> année la plus productive depuis 2006. Malgré les défis reliés à la production, les prévisions annuelles de production pour 2019 étaient déjà plus basses que celles de 2018. Cependant, le dernier trimestre de 2019 a permis de reprendre une partie du retard accumulé au cours de l’année.
<b>Intervention 18.</b>	
Est-ce que l’année 2020 s’annonce prometteuse?	Mme Blier affirme que oui.
<b>Intervention 19.</b>	
Avec l’embauche des 12 finissants de la cohorte, reste-t-il encore des postes à pourvoir sur la production?	Mme Blier répond qu’il y a effectivement toujours des postes disponibles sur la production, l’entreprise est constamment en recrutement pour ce type de postes.  Mme Fortier explique que ces postes sont rarement affichés. Les postes affichés sont des postes plus difficiles à combler. Une section candidatures spontanées est disponible sur le site web.

## SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Mme Blier présente ensuite un tableau des suivis environnementaux et explique que ce point sera récurrent pour les prochaines rencontres. Voici quelques faits saillants présentés :

- ✓ Certaines mesures sont en continu et d’autres sont ponctuelles ;
- ✓ Toutes les analyses sont conformes, advenant le contraire, le Comité sera informé ;

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

- ✓ Des suivis volontaires sont également réalisés pour les eaux de surface et pourront être discutés plus en détail lors de la rencontre sur la gestion de l’eau du mois de mai ;
- ✓ Au niveau des vibrations, les normes sont respectées ;
- ✓ Advenant un déversement, la loi provinciale prévoit que celui-ci doit être déclaré sans délai. Au fédéral, celui-ci doit être déclaré lorsqu’il survient dans l’habitat du poisson ;
- ✓ En cas de déversement, un formulaire de déclaration est mis à la disposition des travailleurs afin qu’ils puissent documenter la situation et transmettre l’information à la personne de garde en environnement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 20.	
Depuis quand avez-vous une procédure de déclaration des déversements?	Mme Blier répond que la procédure actuelle est en place depuis 2017, mais que les déversements étaient tout de même déclarés systématiquement avant cette date.

Mme Lévis explique qu’il est important de comprendre que le défi des entreprises est d’amener les travailleurs à voir le côté positif des déclarations de déversements, comme le fait de les documenter. Par exemple, si une entreprise constate que le même déversement se produit à répétition au même endroit, elle pourra évaluer la possibilité de mettre en place des mesures préventives. Donc, un nombre de déversements élevé ne signifie pas que l’entreprise a une mauvaise performance.

Mme Lévis fait ensuite un rappel des objectifs du Comité et des attentes envers les membres. Les suivis environnementaux visent à les informer des défis rencontrés, des correctifs possibles et des solutions mises en place. Les membres sont donc invités à étudier la démarche et se prononcer sur la diligence raisonnable de l’entreprise, sans avoir à maîtriser tous les aspects techniques.

Mme Lévis explique que selon son expérience dans les autres comités, ce ne sont pas tous les déversements qui sont présentés, mais plutôt le nombre de déversements et une moyenne en litres des trois derniers mois. Elle invite les participants à valider si ces éléments leurs semblent raisonnables et ceux-ci confirment que oui.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 21.	
Est-ce que vous spécifiez à quel endroit s’est produit le déversement? Pouvons-nous avoir un chiffre global en pourcentage? Peut-on savoir si c’est un entrepreneur qui a fait le déversement?	Mme Blier explique que les déversements surviennent souvent dans la fosse. Pour ce qui est de la responsabilité, la mine Casa Berardi prend la responsabilité des déversements, incluant ceux des entrepreneurs. Elle indique aussi qu’elle juge raisonnable d’ajouter une proportion de l’endroit des déversements. Par exemple, X % sont survenus dans fosse, X % sur tel site, etc.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
COMPTE RENDU

Mme Lévis interroge les membres à savoir si cette bonification leur convient et ces derniers confirment que oui.

### MISE À JOUR SUR LE PROJET DE LA FOSSE 160

Mme Blier poursuit ensuite avec la mise à jour du Projet de la Fosse 160 en présentant les faits saillants depuis la dernière rencontre :

- ✓ Dépôt de la demande de bail minier le 8 juillet 2019 au MERN ;
- ✓ Dépôt de la révision et mise à jour du plan de restauration en octobre 2019 au MERN ;
- ✓ Dépôt des demandes de certificats d'autorisation pour exploitation et pour le détournement du ruisseau prévu en février 2020 au MELCC ;
- ✓ Dépôt de la demande d'autorisation pour modifier l'habitat du poisson au fédéral-Ministère des Pêches et Océans (MPO) prévu en février 2020 ;
- ✓ Durée de vie : 6 ans de production ;
- ✓ Début des travaux prévu à l'été 2020 si tous les permis sont octroyés
- ✓ Fin des travaux prévu à l'automne 2025

Mme Blier indique que ce projet vise à utiliser la même usine et les mêmes infrastructures. La fosse utilisée actuellement (EMCP) sera ainsi restaurée de façon progressive.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 22.</b>	
En 2021, la fosse EMCP ne sera donc plus en usage?	Mme Fortier explique que la fosse EMCP est celle que les membres ont vue lors de la visite de site.
	Mme Blier ajoute que cette fosse est en activité depuis 2016 et que la fin de l'exploitation est prévue pour 2021.
<b>Intervention 23.</b>	
Est-ce que la proximité représente une économie pour la mine?	Mme Blier répond que c'est effectivement avantageux. De plus, le fait de pouvoir débiter la restauration progressive de la fosse EMCP et de ne pas avoir à agrandir la halde limite l'empreinte écologique.
<b>Intervention 24.</b>	
Est-ce qu'il y a de bonnes chances que le bail minier soit accepté d'ici février?	Mme Blier indique que oui.
<b>Intervention 25.</b>	
Il y a également un lien à faire entre les animaux et la prédation en fermant des chemins forestiers.	

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 26.</b>	
Est-ce que le lit original du cours d'eau sera rétabli?	Mme Blier indique que oui.
<b>Intervention 27.</b>	
Est-ce que le chemin forestier sera encore utilisé ou bien il sera reboisé?	Mme Blier répond qu'il sera enlevé, fermé et revégétalisé.

Mme Lévis valide avec les membres s'ils saisissent bien le lien entre la fermeture du chemin et la prédation. Elle explique qu'à titre d'exemple, une fermeture de chemin peut empêcher des prédateurs comme les loups d'avoir un accès facile à ses proies, en empruntant des chemins déjà défrichés. Elle demande si c'est le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) qui prend la décision finale concernant la fermeture du chemin forestier.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 28.</b>	
Mme Blier indique que oui, la démarche est entamée, mais que la confirmation n'a pas été reçue. Elle ajoute qu'il s'agit d'un chemin forestier d'hiver, ce qui représente moins de contrainte.	
<b>Intervention 29.</b>	
Il y a beaucoup de chemins forestiers, mais personne ne veut en faire l'entretien.	

Mme Blier aborde ensuite les éléments importants sur les mesures de compensation de l'habitat du poisson en lien avec le détournement du ruisseau. Elle fait un rappel du contexte et présente l'avancement dans ce dossier. Parmi les faits saillants, on compte entre autres :

- ✓ La réglementation exige qu'il n'y ait pas de perte nette pour l'habitat du poisson ;
- ✓ 3 scénarios de compensation ont été proposés au maître de trappe et au MPO ;
- ✓ Des travaux de terrain ont été effectués en octobre 2019 afin d'acquérir plus de connaissance ;
- ✓ Poursuite des rencontres avec le maître de trappe pour mettre en valeur les connaissances traditionnelles ;
- ✓ Le MPO et le maître de trappe ont partagé leur préférence pour le scénario 3 – fermeture du chemin forestier à l'est.

Mme Lévis demande aux membres s'ils ont d'autres questions et s'ils veulent que l'entreprise leur partage les données de caractérisation des poissons.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 30.</b>	
Je suis intéressé à recevoir ces données.	Mme Lévis constate que les deux participants désirant obtenir ces données possèdent déjà des connaissances sur le sujet. Elle leur demande s'ils désirent que ces données soient vulgarisées.
<b>Intervention 31.</b>	
Ce ne sera pas nécessaire, j'ai l'habitude de recevoir des rapports tels quels.	Mme Blier précise que les données qui seront dans le rapport représentent des efforts de pêche à petite échelle dans le but de vérifier si une amélioration de l'habitat du poisson est constatée.
	Mme Lévis explique qu'un suivi sera effectué et le rapport sera envoyé aux trois personnes intéressées à le recevoir (incluant un membre absent).

### MISE À JOUR - RELATIONS AVEC LE MILIEU

Mme Fortier effectue une mise à jour des relations avec le milieu dont les faits saillants sont les suivants :

- ✓ Mois de la moustache : Remise d'un don de 11 000 \$ de la part de nos employés à la Maison St-André de La Sarre
- ✓ Quelques implications dans le milieu :
  - Association hockey mineur de La Sarre
  - Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) - Localité de Villebois
    - Commandite pour le soutien du DEP Horticulture
  - Fondation de Charité des Policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest
    - Paniers de Noël
  - Commission scolaire du Lac-Abitibi - École de l'Envol
    - Les petits déjeuners de l'Envol

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 32.</b>	
L'entrevue réalisée dans le cadre du mois de la moustache était très bien. Ça représentait bien les efforts réalisés au sein de l'entreprise.	Mme Fortier affirme que c'est effectivement une initiative du Surintendant général des opérations.
	Mme Blier ajoute que les gens devaient payer s'ils allaient dans son bureau pour poser une question.
<b>Intervention 33.</b>	
Combien avez-vous amassé l'année dernière avec le mois de la moustache, 10 000 \$ ?	Mme Fortier explique que 8 000 \$ ont été amassés la première année, 10 000 \$ l'année dernière et 11 000 \$ cette année.

## SUIVI DES SIGNALEMENTS

Mme Fortier présente ensuite le suivi des signalements et le contexte de ceux-ci :

- ✓ Signalement 1 - Reçu en avril 2019
  - Statut : Traitement terminé – Installation d’une clôture entre sa résidence et le stationnement effectuée.
  - Rétroaction : Performance globale de 2,9/3.
  - Le citoyen s’est dit satisfait de la prise en charge du dossier.
- ✓ Signalement 2 - Reçu en octobre 2019 :
  - Motif : Accès au territoire de chasse
  - Signalement reçu par le biais d’un employé
  - Retour effectué dans les délais prescrits
  - Statut : Rencontre en personne prévue sous peu avec le requérant, en analyse.

Mme Fortier explique que l’évaluation de la performance post-traitement des signalements se fait toujours à partir de la même liste de critères de performance pour faciliter la comparaison. De plus, l’appel pour interroger le requérant à cet égard se fait par un intervenant différent pour s’assurer qu’il se sente à l’aise de commenter sur l’attitude de la personne avec qui il a été en contact durant le traitement du signalement.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 34.</b>	
Qu’est-ce qui empêchait la personne d’accéder à son site de chasse? Était-ce un empêchement permanent ou temporaire?	Mme Fortier explique qu’il est trop tôt pour préciser cet aspect à ce moment-ci.
	Mme Lévis précise que des efforts seront déployés pour assurer l’harmonisation des usages. Elle explique que le rôle du Comité sera de s’assurer du traitement diligent du signalement, sans entrer dans les détails du signalement dans un souci de confidentialité.
<b>Intervention 35.</b>	
La note concernant la performance globale est donc attribuée une fois la situation réglée?	Mme Fortier acquiesce.
	Mme Lévis ajoute que le traitement des demandes des requérants requière une attitude positive et une écoute sincère. De plus, ce n’est pas la même personne qui évalue la performance de là l’importance de bâtir un lien de confiance à long terme.
<b>Intervention 36.</b>	
Les gens ne sont pas portés à se rendre sur le site web alors ils appellent ?	Mme Fortier répond que le canal officiel n’est pas encore utilisé, mais heureusement, les employés savent où orienter les gens qui ont des questions.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 37.	
Au moins, l'information se rend.	Mme Fortier répond qu'il est difficile d'évaluer la performance des signalements qui ne sont pas reçus.
Intervention 38.	
Est-ce possible de distribuer une publicité afin de partager l'information?	Mme Blier affirme qu'il est possible de partager l'information sur la page Facebook. Par exemple, nous pourrions faire une publication deux fois par année et vous pourrez ainsi la repartager.
Intervention 39.	
C'est positif de vouloir recevoir les commentaires.	
Intervention 40.	
Est-ce que le formulaire est facilement accessible sur le site web?	Mme Fortier indique que oui, il se trouve dans la section « nous contacter » sur le site web. Pour les employés, celui-ci se trouve au même endroit que les autres procédures.
	Mme Lévis ajoute que les employés ont un aide-mémoire qu'ils peuvent insérer dans leur portefeuille par exemple ainsi s'ils se font poser des questions hors de leur travail, ils sont outillés pour référer.
Intervention 41.	
C'est une bonne idée, car cela arrive fréquemment.	

## BILAN ANNUEL DU COMITÉ

Mme Lévis explique que le Bilan annuel du Comité a été rédigé par Mme Bergeron et bonifié par Mmes Blier et Fortier. Elle demande aux membres de prendre le temps de le lire si ce n'est pas déjà fait. Elle veut s'assurer que:

- ✓ L'apport du Comité dans l'amélioration continue des activités de l'entreprise a été mis en valeur ;
- ✓ Les membres comprennent qu'il ne s'agit pas du bilan de l'entreprise, mais de celui du Comité;
- ✓ Que la relation de cause à effet dans les suggestions du Comité et la prise en compte par l'entreprise se traduit par des résultats concrets.

## VALIDATION DU CONTENU DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DU COMITÉ

Mme Lévis indique que le Bilan vise à mettre en valeur l'apport des membres et à les remercier pour leur implication tout au long de l'année. Celui-ci vise aussi à démontrer à la communauté qu'il est possible d'avoir des discussions constructives entre les représentants du milieu et l'entreprise afin que les préoccupations du

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
COMPTE RENDU

milieu soient réellement considérées. Il s'agit également d'un outil pour les nouveaux membres, qui pourra être utilisé pour faire une mise à niveau des connaissances.

Mme Lévis explique que la réglementation exige que la version finale du document soit mise en ligne à la fin du mois de mars, elle propose donc de prolonger le délai de deux semaines afin que les participants puissent émettre leurs commentaires sur le bilan. Les commentaires déjà reçus seront également intégrés.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 42.</b>	
Est-ce que c'était correct d'avoir fonctionné avec un suivi des modifications puisqu'il s'agissait de corrections mineures?	Mme Lévis répond que oui.
<b>Intervention 43.</b>	
Je suis entièrement satisfait. J'ai apprécié le rapport d'activités et je remercie Mme Bergeron.	
<b>Intervention 44.</b>	
C'est intéressant et ça rappelle bien nos contributions.	

### VALIDATION DES MODALITÉS DE PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL

Mme Lévis valide ensuite le type de rayonnement du bilan annuel du Comité privilégié par les membres. Elle explique que la volonté de l'entreprise était de le rendre plus attrayant notamment avec une mise en page réalisée par un graphiste. Il a aussi été proposé de faire une distribution électronique aux membres afin de réduire l'utilisation de papier. La prochaine étape serait donc la diffusion sur le site web. Elle demande aux membres s'ils ont des suggestions concernant la distribution notamment dans leur secteur d'activités.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 45.</b>	
Je propose d'insérer le Bilan à l'infolettre de la Chambre de commerce en prenant soin de faire une mise en contexte. Il pourrait ainsi être envoyé à 650 personnes, de façon électronique.	
<b>Intervention 46.</b>	
Il pourrait être possible de passer par la MRC. En ce qui concerne l'envoi par courriel, je ne suis pas convaincu, selon moi, le meilleur moyen est une publication dans les journaux locaux.	

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 47.	
	Pour le NDQ, Villebois a un site internet. Il y a aussi le journal le Jamésien qui est un journal très lu par les citoyens.

Mme Fortier valide avec les participants que la formule de publication d'un récapitulatif dans les journaux leur convient. Les participants indiquent que oui.

Mme Lévis propose de faire une publicité pour le premier anniversaire du Comité avec entre autres des puces qui mènent à un lien vers bilan annuel. Elle demande si cette option rejoint les idées des membres. Les participants répondent que oui.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 48.	
	J'aime l'idée de mettre l'information de façon succincte avec des puces, c'est une manière efficace de se faire connaître et partager l'information.
Intervention 49.	
	Cette publicité pourrait être aussi sur les réseaux sociaux pour partager le lien.

Mme Lévis prend en notes les suggestions apportées et rappelle aux membres qu'il avait été proposé dans les rencontres précédentes de rejoindre l'ensemble des citoyens, incluant ceux qui ne sont pas familiers avec les outils informatiques. Elle demande aux participants si les éléments discutés concernant le bilan leur conviennent et ils confirment que oui.

## UTILISATION DU TERRITOIRE

Mme Fortier présente les points concernant l'utilisation du territoire qui figurait dans la liste des sujets d'intérêt identifiés par les membres.

- ✓ Objectifs :
  - S'assurer de connaître qui sont les autres utilisateurs du territoire aux alentours de la mine
  - Harmoniser les usages des différents utilisateurs
  - À notre connaissance, les utilisations sont :
    - Maître de trappe
    - Camps de chasse et chasseurs
    - Pêcheurs
    - Motoneigistes et quadistes (sentiers non fédérés)
    - Entreprises forestières (RYAM)

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

Mme Blier explique qu'elle entretient de bonnes relations avec RYAM et qu'elle tentera d'obtenir les cartes pour l'utilisation forestière lorsqu'elles seront disponibles. Elle ajoute que l'information disponible concernant les baux ne contient que les noms et prénoms de l'utilisateur et non les coordonnées complètes, ce qui rend difficiles les communications. Mme Fortier enchaîne en mentionnant que la mine se trouve également sur le territoire touché par l'Entente Québec-Pikogan. Cette entente existe afin de bonifier le partage d'information entre les entreprises minières et la communauté. Toutefois, Hecla adopte la bonne pratique de partager l'information en lien avec les permis directement à la communauté, et ce, avant que celle-ci ne la reçoive du gouvernement, pour leur laisser davantage de temps pour regarder s'ils ont des commentaires.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 50.	
<p>Je salue l'adoption de cette bonne pratique. Il s'agit en effet d'un bon moyen pour améliorer les communications et faciliter le travail des gens qui ont à se pencher sur la documentation reçue.</p>	
Intervention 51.	
<p>Je remarque que la densité des baux d'abris sommaires et de villégiature est plutôt faible.</p>	<p>Mme Fortier explique qu'en effet, depuis la mise en opération de la mine en 1988, les gens ne se sont pas trop rapprochés.</p>

Mme Fortier demande aux participants s'ils ont des questions concernant l'utilisation du territoire et s'ils ont d'autres idées d'utilisations qui n'auraient pas été répertoriées autour de la mine.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 52.	
<p>Les participants indiquent que non.</p>	

## TOUR DE TABLE

Mme Lévis invite les participants à s'exprimer lors d'un tour de table sur leur appréciation de la rencontre, la qualité de l'information partagée et le niveau de vulgarisation de celle-ci.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 53.</b>	
<p>C’était très intéressant comme à l’habitude. J’avais noté plusieurs points à aborder concernant le bilan annuel, mais j’ai eu réponse à la plupart de mes questions durant la rencontre. Je m’interroge cependant sur l’acronyme « COSEPHQ », j’ai fait des recherches et je n’ai rien trouvé.</p>	<p>Mme Lévis indique que des vérifications seront effectuées et que le titre exact de l’acronyme sera ajouté dans le bilan<sup>3</sup>.</p>
<b>Intervention 54.</b>	
<p>C’est intéressant, j’aime bien le tour de table, voir ce qui se fait ailleurs et j’apprécie la vulgarisation. Je n’ai pas de commentaire ça va très bien. Cependant, il m’arrive de ne pas toujours saisir la nature des discussions.</p>	<p>Mme Lévis demande s’il est intéressé par une rencontre de mise à niveau, considérant l’arrivée récente au sein du Comité ?</p>
<b>Intervention 55.</b>	
<p>Certainement.</p>	
<b>Intervention 56.</b>	
<p>C’était très intéressant, notamment les suivis environnementaux et l’utilisation du territoire. C’est intéressant d’en apprendre davantage sur les canaux d’information entre les Premières Nations et le gouvernement ainsi que le canal qui est propre à Hecla Québec.</p>	<p>Mme Lévis remercie le participant.</p>
<b>Intervention 57.</b>	
<p>Merci pour l’ouverture et l’information. Également, j’apprécie l’ajout du point de suivis environnementaux. Ce sont des éléments qui me touchent, j’apprécie l’effort.</p>	
<b>Intervention 58.</b>	
<p>C’était une rencontre intéressante. J’ai pu observer dans le cadre de mon travail que mes connaissances sur le secteur minier se sont nettement améliorées depuis la dernière année. Nous apprenons des choses et nous nous sentons de plus en plus à l’aise. Merci à l’animatrice pour ses interventions. Ça m’aide à mieux comprendre mon rôle au sein du Comité. Je tiens également à remercier Mme Fortier pour son travail dans la mise en place du Comité et sa collaboration comme partenaire.</p>	

<sup>3</sup> Après vérification, l’acronyme COSEPHQ devrait plutôt s’écrire COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada). La correction a déjà été apportée au Bilan.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE 4  
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>Intervention 59.</b>	
Mme Blier indique qu'elle est toujours satisfaite des rencontres puisqu'elle remarque que tous cheminent ensemble. Elle ajoute qu'elle apprécie beaucoup la contribution des membres.	
<b>Intervention 60.</b>	
Un participant explique qu'une démarche de planification stratégique a été mise en œuvre par l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ). Il ajoute que cette démarche comprend un projet d'acquisition de données pour la région. Le budget de l'organisme a également été augmenté. Cela va contribuer à augmenter la visibilité des activités de protection de l'eau sur le territoire si vous désirez partager cette information dans vos réseaux. Il indique également que des discussions sont en cours au NDQ concernant la qualité de l'eau de la rivière Turgeon.	Mme Lévis demande au participant si le but de l'intervention est d'inviter les autres participants à partager cette information en vue de créer des partenariats avec d'autres organismes ?
<b>Intervention 61.</b>	
Le participant indique que oui.	
<b>Intervention 62.</b>	
Est-ce que cette démarche est limitée au territoire québécois? La rivière Turgeon est située en partie en Ontario.	Le participant indique que oui, mais qu'il aimerait mettre ce genre d'information en lumière afin de créer de nouveaux partenariats et ainsi obtenir des gains.

**MOT DE LA FIN**

Mme Lévis remercie tous les membres de leur participation. Mme Blier encourage pour sa part les membres à poursuivre leur belle implication au sein du Comité.

Mme Fortier remercie les membres d'être embarqués dans cette aventure. Elle est très heureuse de la mise en place du Comité de manière proactive et elle croit que c'est une belle réussite. Elle remercie les participants pour leur curiosité et leur respect mutuel, qui contribuent à l'amélioration continue des activités de la mine. Elle souhaite au Comité le meilleur des succès.

Mme Lévis remercie Mme Fortier d'avoir contribué au succès de la première année des travaux du Comité.

Fin de la rencontre 20h39

## RÉSUMÉ DES DÉCISIONS, SUGGESTIONS ET POINTS DE SUIVIS

### DÉCISIONS

#### LES MEMBRES ONT :

- Été consultés sur les mécanismes de redditions de comptes de l'entreprise ;
- Été invités à commenter le contenu de redditions de comptes proposé ;
- Bonifié les modalités d'information du milieu ;
- Bonifié le Tableau des suivi environnementaux afin d'ajouter la proportion de déversements par endroit

### SUGGESTIONS

#### IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :

- D'organiser une rencontre de discussions entre un membre et Hecla Québec pour échanger sur les informations partagées au Forum sur les caribous.

### SUIVIS

#### LES SUIVIS QUI SERONT RÉALISÉS SONT :

- Faire les vérifications concernant les exigences réglementaires du siège municipal
- Ajouter la proportion de déversements par endroit au Tableau des suivis environnementaux
- Partager le rapport de caractérisation des poissons aux trois membres ayant manifesté leur intérêt
- Rédiger une courte annonce pour souligner le premier anniversaire du Comité, laquelle inclura un lien vers le Bilan annuel et sera distribuée de façon électronique, de même que dans les journaux locaux
- Définir l'acronyme COSEPHQ dans le bilan annuel
- Mettre le bilan annuel sur le site du Comité
- Organiser une rencontre de mise à niveau avec les nouveaux membres
- Prévoir un rappel publique annuel de la Procédure de gestion des signalements et des canaux de communication officiels

ANNEXE I  
LISTE DES PARTICIPANTS

## **MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ**

- Mme Vicky Ledoux, Résidente - Normétal
- Mme Mélissa Larouche, Économique - Abitibi-Ouest (Chambre de commerce et d'industrie)
- Mme Annie Payer (substitut) - Économique - Nord-du-Québec (Administration régionale Baie-James)
- M. Luc Bossé, Environnement - Abitibi-Ouest-Nord-du-Québec (OBVAJ)
- Mme Isabelle Métiver, Éducation-Formation Abitibi-Ouest (UQAT)

## **MINE CASA BERARDI**

- Mme Véronique Fortier, Coordinatrice aux communications et relations avec les partenaires
- Mme Annie Blier, Directrice développement durable et relations avec les partenaires

## **TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ**

- Mme Véronique Lévis, Animatrice
- Mme Caroline Bergeron, Rapporteuse

ANNEXE II  
ORDRE DU JOUR



## **RENCONTRE n° 4**

### **COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI**

**Salle du conseil des commissaires de la Commission scolaire Lac-Abitibi  
(500, rue Principale, La Sarre)**

**MARDI 21 JANVIER – 18 H 30**

---

#### **ORDRE DU JOUR**

---

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
3. Tour de table (Partage Santé-sécurité – Environnement)
4. Suivis de la rencontre précédente
5. Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
6. Mise à jour sur les opérations
7. Suivis environnementaux
8. Mise à jour sur le projet de la Fosse 160
9. Mise à jour sur les relations avec la communauté
10. Suivi des signalements

**\*\*\*Pause de 10 minutes\*\*\***

11. Présentation du bilan annuel du Comité
12. Période de questions
13. Présentation de l'utilisation du territoire
14. Période de questions
15. Tour de table
16. Mot de la fin

ANNEXE III  
PRÉSENTATION MINE CASA BERARDI

# COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre n° 4

21 janvier 2020



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

# MOT DE BIENVENUE



# OBJECTIFS DE LA RENCONTRE



- Procéder aux suivis de la R3 du 8 octobre 2019
- Partager les mises à jour en lien avec les opérations
- Présenter les suivis environnementaux
- Présenter le bilan annuel du Comité de liaison
- Échanger sur l'utilisation du territoire autour de la mine Casa Berardi

# DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE



- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table (Partage Santé-sécurité – Environnement)
- Suivis de la rencontre précédente
- Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur les projets de la Fosse 160 et de compensation de l'habitat du poisson
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements

# DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE



- Pause de 10 minutes – vers 19h30
- Présentation du bilan annuel du Comité
- Présentation de l'utilisation du territoire
- Période de questions
- Tour de table
- Mot de la fin

# TOUR DE TABLE



# RETOUR SUR RENCONTRE N° 3



# COMITÉ DE LIAISON – MINE CASA BERARDI



Suggestions	Suivis et mises à jour
Faire les vérifications requises sur le site d'Hecla Québec concernant la nature des pannes électriques	<ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Suivi effectué auprès de Hydro-Québec.</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Mine Casa Berardi non responsable des pannes.</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Réseaux d'alimentation distincts pour la municipalité de Normétal et la mine Casa Berardi.</li></ul>
Informar les membres sur les données et les projets de compensation de l'habitat du poisson	<ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Données : Rapport en production.</li><li><input checked="" type="checkbox"/> Projets : En suivi dans la présentation de ce soir.</li></ul>
Faire parvenir les coordonnées des membres du comité de liaison à Mme Laliberté pour la diffusion de l'infolettre	<ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Envoyée le 30 octobre 2019.</li></ul>
Tenir la prochaine rencontre du comité à Pikogan	<ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="checkbox"/> Sera considéré plus tard pour réduire les déplacements en saison hivernale.</li></ul>

# ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE N°3

# MISE À JOUR OPÉRATIONS



- Amélioration importante en matière de SST
  - Diminution de 20,5 % du taux OSHA\*
  - Passant ainsi de 3,4 en 2018 à 2,7 en 2019
  - Objectif pour 2020 : 2
- Production annuelle en 2019 :
  - 134 408 onces d'or
  - 31 539 onces d'argent
- Hecla Québec a été honoré à plusieurs reprises au cours des derniers mois
  - Grand Prix CNESTT – Catégorie : Innovation Grandes Entreprises
  - Prix Excell'Or Chambre de commerce et d'industrie Abitibi-Ouest – Catégorie : Entreprise innovante
  - Prix Extra Chambre de commerce et d'industrie Rouyn-Noranda – Catégorie : Persévérance scolaire
- Embauche des 12 finissants de la 20<sup>e</sup> cohorte du DEP en extraction de minerai du CFP de la Baie-James
- Réorganisation du travail dans le département de l'usine – 5 nouveaux postes créés

\*Perte de temps + assignation temporaire + consultation médicale x 200 000 /nombre d'heures travaillées

# QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

# SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

# SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX



	PARAMÈTRES	ENCADREMENT		FRÉQUENCE DU SUIVI	MISE À JOUR AU COMITÉ DE LIAISON	COMMENTAIRES
		FÉD	PROV			
EFFLUENT	Débit, pH	✓	✓	En continu	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
	Arsenic, cuivre, cyanure, MES, nickel, plomb, zinc,	✓	✓	1 x / semaine		
	Fer, conductivité		✓			
	C10-C50		✓	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	4 x / an		
	Alcalinité, aluminium, azote ammoniacale, cadmium, conductivité, dureté, mercure, molybdène, nitrite et nitrate, sulfates	✓	✓	4 x / an		
	Chlorures, chrome, cobalt, fer, manganèse, phosphore, radium, sélénium, thallium, uranium	✓		4 x / an		
	Cyanates, thyocyanates, sulfures, thicosulfates		✓	4 x / an		
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x / an		
	Lemna Minor	✓		4 x / an		
Toxicité sublétales (Mémé tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x / an			
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées à 3 endroits sur le site (monterie de ventilation, dôme et digue)		✓	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels (Inventaire national des rejets de polluants et Inventaire québécois des émissions atmosphériques)	✓	✓	Annuelle	RENCONTRE D'OCTOBRE	
PARC À RÉSIDUS	Suivi au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux dans le parc		✓	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	RENCONTRE DE MAI	
DÉVERSEMENTS	Rapporter tout déversement (si touche l'habitat du poisson au fédéral aussi)	✓	✓	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Procédure en place

# DÉCLARATION DE DÉVERSEMENT ENVIRONNEMENTAL

Procédure en place



**Hecla QUÉBEC** DÉCLARATION DE DÉVERSEMENT ENVIRONNEMENTAL

→ Tout déversement doit être signalé immédiatement ←

Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

**Endroit**

Surface Est <input checked="" type="checkbox"/>	Rampe Mine Ouest <input checked="" type="checkbox"/>
Usine <input type="checkbox"/>	Puit Mine Ouest <input type="checkbox"/>
Parc à résidus <input type="checkbox"/>	Sous-terre <input type="checkbox"/>
Entrepôt <input type="checkbox"/>	Usine remblai rocheux cimenté <input type="checkbox"/>
Fosse Est <input type="checkbox"/>	Remblai en pâte <input type="checkbox"/>
Haie Mixte Est <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Précisez l'endroit \_\_\_\_\_

Équipement en cause \_\_\_\_\_

Employeur / Compagnie \_\_\_\_\_

**Substance déversée**

Huile hydraulique <input checked="" type="checkbox"/>	Fly ash <input checked="" type="checkbox"/>
Huile à moteur <input type="checkbox"/>	Cyanure <input type="checkbox"/>
Diesel <input type="checkbox"/>	Caustique <input type="checkbox"/>
Essence <input type="checkbox"/>	Sulfate ferrique <input type="checkbox"/>
Ciment <input type="checkbox"/>	Acide chlorhydrique <input type="checkbox"/>
Autre <input type="checkbox"/>	

**Cause / Raison**

Bris de boyau <input checked="" type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Défaillance du raccord <input type="checkbox"/>	
Débordement <input type="checkbox"/>	

Enquête requise  oui  non

Milieu où l'évènement a eu lieu \_\_\_\_\_

Quantité déversée \_\_\_\_\_ litres    Quantité nettoyée \_\_\_\_\_ litres

Processus de nettoyage \_\_\_\_\_

Lieu de disposition \_\_\_\_\_

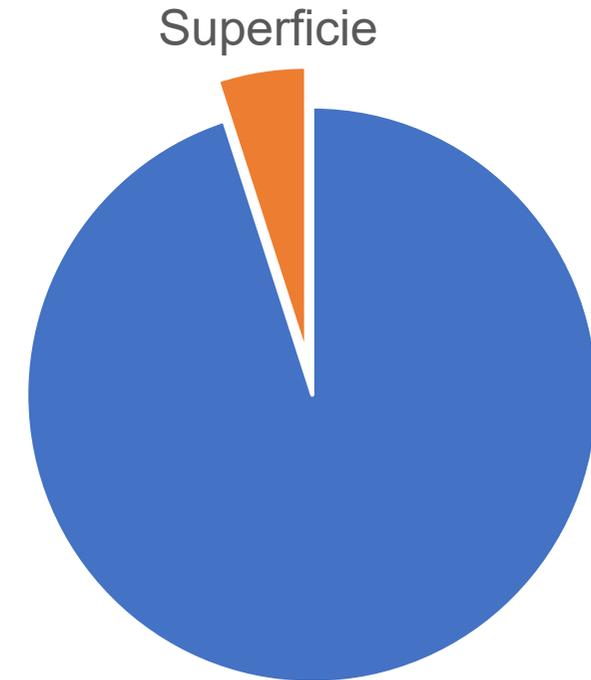
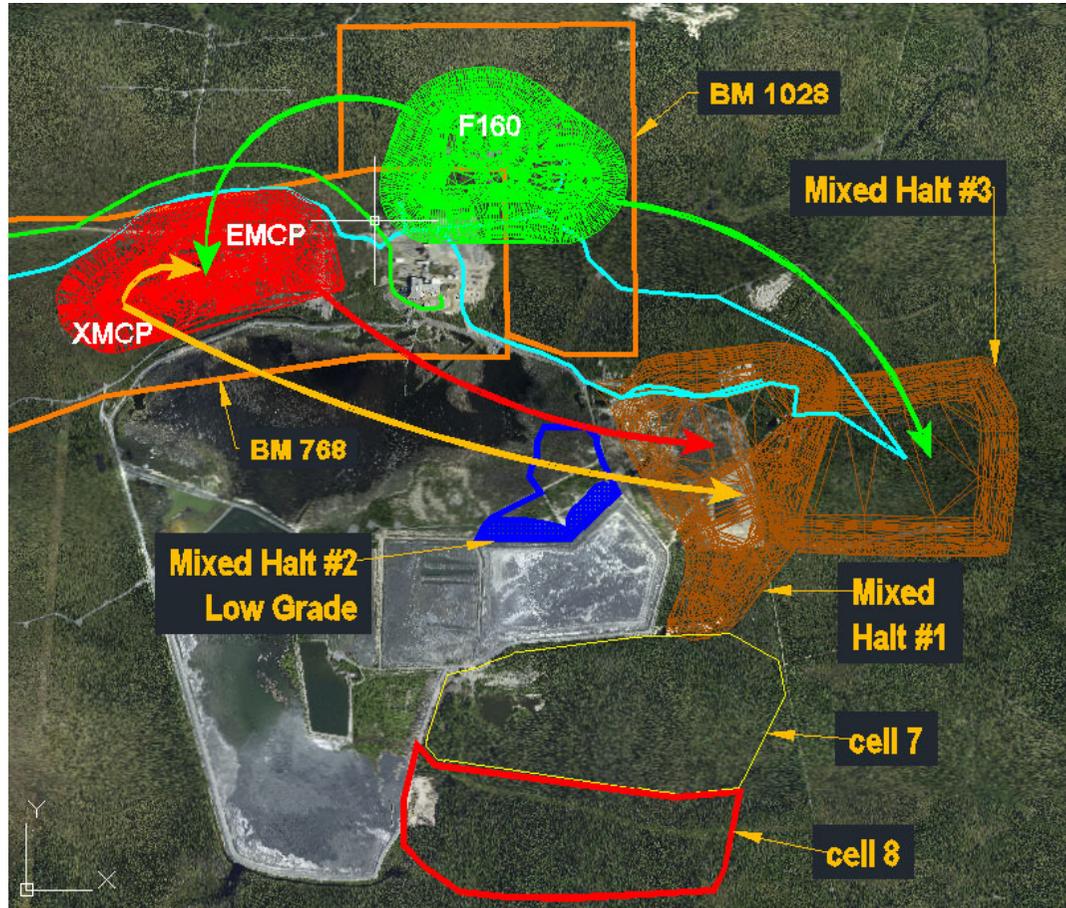
*\*Contactez votre superviseur pour la disposition des déchets.*

Déclaré par \_\_\_\_\_ Signature du superviseur \_\_\_\_\_

# MISE À JOUR - PROJET FOSSE 160

# PROJET DE LA FOSSE 160

Un projet complètement intégré aux infrastructures existantes pour assurer la pérennité des opérations



- Bail minier actuel
- Bail minier demandé

# PROJET DE LA FOSSE 160



- Dépôt de la demande de bail minier le 8 juillet 2019 au MERN
- Dépôt de la révision et mise à jour du plan de restauration en octobre 2019 au MERN
- Dépôt des demandes de certificats d'autorisation pour exploitation et pour le détournement du ruisseau prévu en février 2020 au MELCC
- Dépôt de la demande d'autorisation pour modifier l'habitat du poisson (fédéral-MPO) prévu en février 2020
- Dimensions de la fosse 160: 900 m x 700 m x 200 m
- Durée de vie : 6 ans de production
- Décapage (conditionnel à l'octroi du bail et du CA)
  - Début été 2020
  - Fin automne 2025
- Début de production minerais en 2021

# DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU KAACKAKOSIG



# DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU KAACKAKOSIG

## Rappel du contexte



- La réglementation exige qu'il n'y ait pas de perte nette pour l'habitat du poisson
- 3 projets de compensation convenus avec le maître de trappe ont été proposés au MPO
- Travaux de terrain effectués en octobre 2019
- Poursuite des rencontres avec le maître de trappe pour mettre en valeur les connaissances traditionnelles

# DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU KAACKAKOSIG



## Les 3 projets de compensation proposés au MPO à l'automne

- Lac Dieppe :

- Le maître de trappe possède un camp sur le lac Dieppe
- Selon lui, il y a beaucoup moins de brochets présents dans le lac Dieppe
- Il ne connaît pas la cause de cette diminution
- Des travaux de reconnaissance sur le lac seront requis

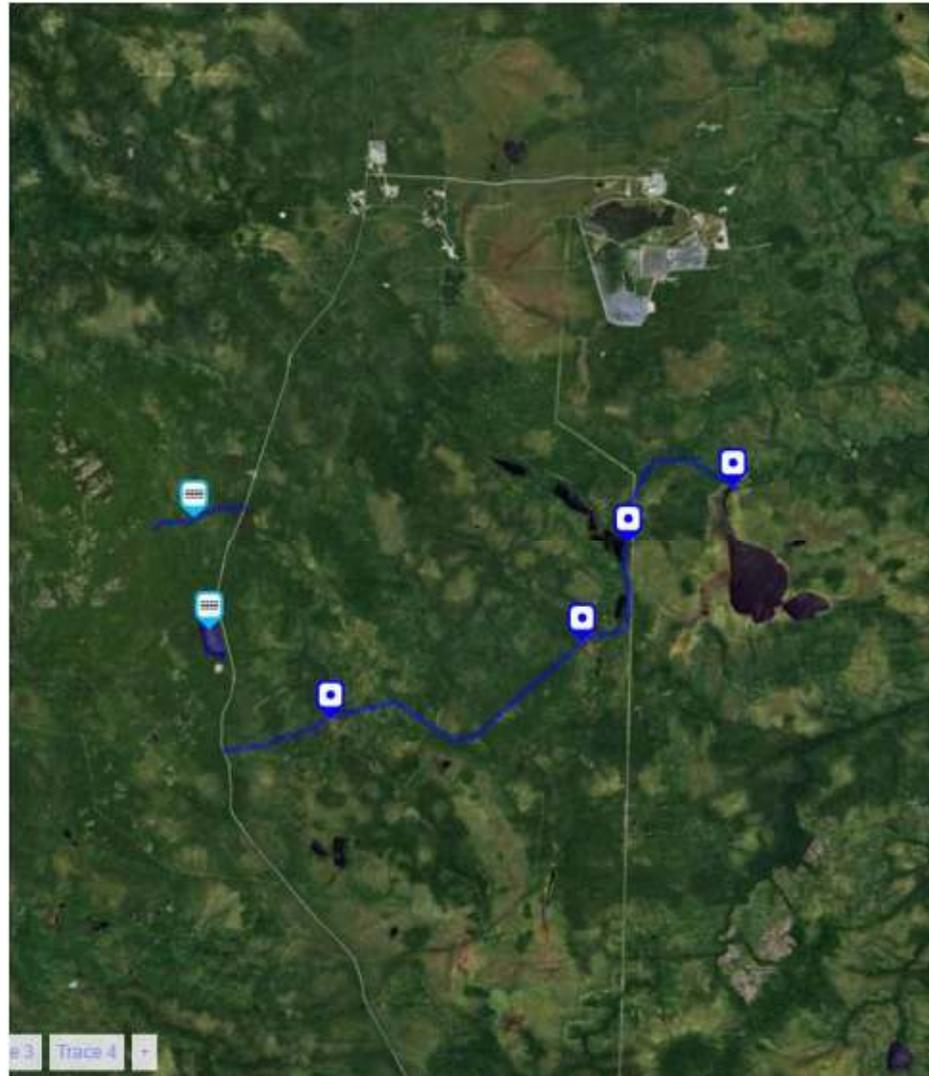
- Chemin forestier au nord du Lac Dieppe

- Ce chemin croise un ruisseau
- Les utilisateurs désirant accéder par ce chemin passent dans le ruisseau avec leur VTT
- Il indique qu'il y a de la truite présente dans ce ruisseau
- Une caractérisation du ruisseau sera nécessaire
- Ce ruisseau semble être l'émissaire du lac Dieppe

- **Chemin forestier à l'est**

- **Chemin forestier dont l'image satellite démontre des accumulations d'eau de part et d'autre**
- **Ce chemin croise plusieurs ruisseaux (4 points d'identifiés) et passe entre trois petits lacs pour se rendre jusqu'au terrain de la mine**
- **Il indique qu'il y a de la truite dans les ruisseaux**

# CARTE DES DIFFÉRENTS PROJETS POTENTIELS IDENTIFIÉS



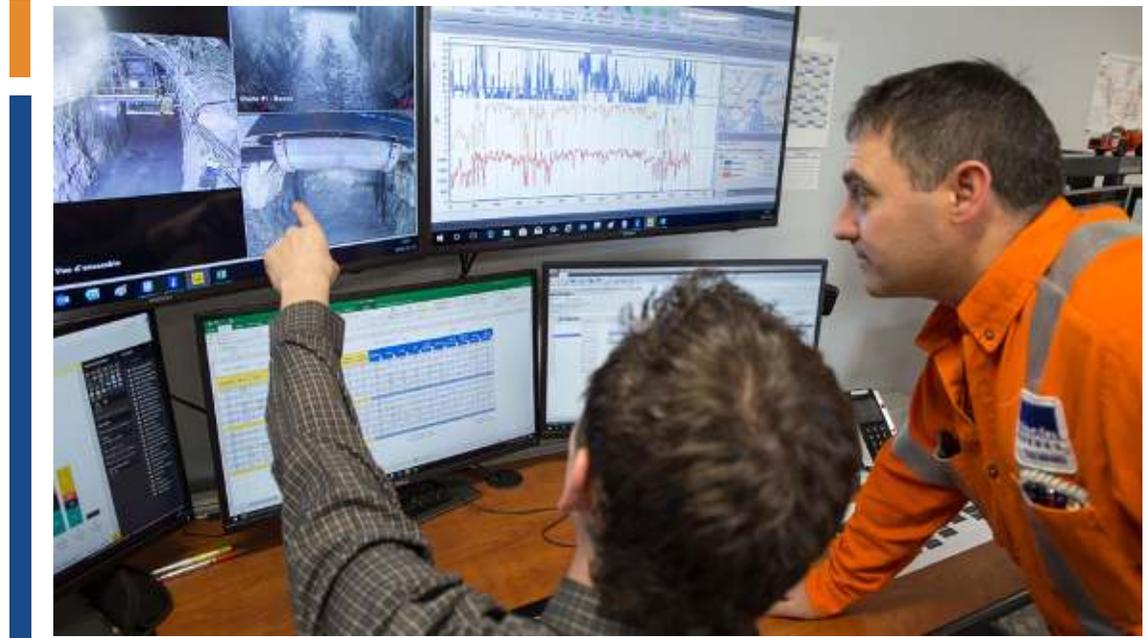
# DÉTOURNEMENT DU RUISSEAU KAACKAKOSIG

## Prochaines étapes



- L'équipe a déjà travaillé à élaborer une proposition plus détaillée du projet retenu
- Collaboration et validation avec le maître de trappe effectués
- Dépôt de la demande au MPO en février 2020
- Avantages du projet retenu :
  - Fermeture d'un ancien chemin forestier (démarches en cours avec le MFFP)
  - Gains pour la faune aquatique et animale
  - **Rétablissement du libre passage de l'eau et du poisson entre le Lac Casa-Berardi et la Rivière Théo**

# QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

# MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU



- Mois de la moustache : Remise d'un don de 11 000 \$ de la part de nos employés à la Maison St-André de La Sarre
- Quelques implications dans le milieu :
  - Association hockey mineur de La Sarre
  - GREIBJ - Localité de Villebois
    - Commandite pour le soutien du DEP Horticulture
  - Fondation de Charité des Policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest
    - Paniers de Noël
  - Commission scolaire du Lac-Abitibi - École de l'Envol
    - Les petits déjeuners de l'Envol

# QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

# SUIVI DES SIGNALEMENTS

- 1 signalement reçu en avril 2019 et 1 en octobre 2019
- Signalement 1:
  - N'a pas été souligné avant octobre puisque le citoyen a contacté l'employé responsable directement au lieu d'utiliser le canal officiel
  - Motif : Stationnement de Villebois
  - Statut : Terminé - Installation d'une clôture entre sa résidence et le stationnement effectuée
  - Rétroaction : Performance global de 2,9/3. Le citoyen s'est dit très satisfait de la prise en charge du dossier.
- Signalement 2 :
  - Motif : Accès au territoire de chasse
  - Signalement reçu par le biais d'un employé
  - Retour effectué dans les prescrits
  - Statut : Rencontre en personne prévue sous peu avec le requérant, en analyse

PAUSE

# BILAN ANNUEL DU COMITÉ

## Quelques exemples

### Contributions concrètes des membres

- ❑ Dans le but de bâtir une compréhension commune des éléments entourant la relation entre les opérations minières et la biodiversité, les membres ont demandé et reçu une présentation d'une spécialiste de l'UQAT
- ❑ Tel que recommandé par le Comité, les canaux de communication pour rejoindre les gens du secteur VVB ont été améliorés, à titre d'exemple :
  - Appels téléphoniques personnalisés
  - Publi-sac
- ❑ Tel que recommandé par le Comité, les mécanismes d'information et de consultation du milieu ont été bonifiés, à titre d'exemple :
  - L'information relative au projet de la fosse 160 et la demande de bail minier a été soumise au Secrétariat aux ressources naturelle de la Première Nation Abitibiwinini
  - Des démarches supplémentaires ont été faites auprès des intervenants clés en lien avec la demande de bail minier
- ❑ Tel que recommandé par le Comité, un point de suivi récurrent sur le projet de la fosse 160 et la demande de bail minier a été ajouté à l'ordre du jour des rencontres afin d'assurer un suivi serré
- ❑ Dans un souci d'améliorer le rayonnement des impacts socio-économiques et de son engagement dans la communauté, les membres ont proposé diverses initiatives et éléments de communication qu'Hecla Québec pourra mettre en œuvre

### **INDICATEUR 4 - Production de rapports**

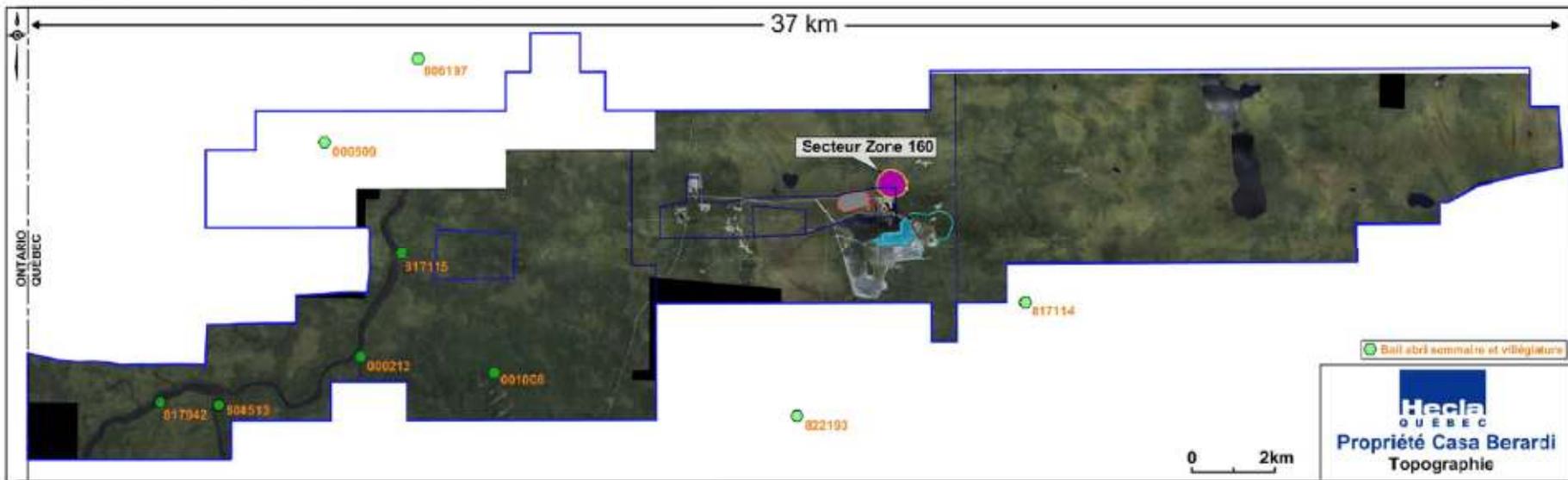
- Production d'un rapport interne au sujet des activités de communication et de dialogue
- Les rapports traitent des réponses aux préoccupations soulevées
- Les réponses aux préoccupations sont rendues publiques régulièrement
- Les communautés d'intérêts peuvent s'exprimer au sujet des rapports publiés
- L'avis des communautés d'intérêts est pris en compte quant à la portée des rapports publics
- Les communautés d'intérêts peuvent émettre leur avis sur les processus de communication et de dialogue, de même que sur les résultats.

# UTILISATION DU TERRITOIRE

- Sujet d'intérêt identifié par les membres du comité de liaison
- Objectifs :
  - S'assurer de connaître qui sont les autres utilisateurs du territoire aux alentours de la mine
  - Harmoniser les usages des différents utilisateurs
- À notre connaissance, les utilisations sont :
  - Maître de trappe
  - Camps de chasse et chasseurs
  - Pêcheurs
  - Motoneigistes et quadistes (sentiers non fédérés)
  - Entreprises forestières (Rayonier)



# BAUX ABRIS SOMMAIRES ET VILLÉGIATURE



# QUESTIONS ?



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

# TOUR DE TABLE



# MOT DE LA FIN



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

**MERCI**



**RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE**